



La direction de la cure et les principes de son pouvoir : une lecture

Patrick Monribot

Préambule

Ce texte¹ fut d'abord une contribution orale de Lacan, prononcée en 13 juillet 1958, lors d'un colloque de psychanalyse qui s'est tenu à Royaumont. Ce colloque dont Lacan est le rapporteur, est organisé à l'initiative de la jeune Société freudienne de Paris, la SFP. Rappelons que la SFP est issue d'une scission houleuse qui avait amené Lacan et quelques autres (dont Lagache et Granoff) à se séparer cinq ans plus tôt de la Société psychanalytique de Paris, la fameuse SPP, qui avait jusqu'alors le monopole institutionnel de la psychanalyse en France sous la tutelle de l'IPA, l'International Psychoanalytic Association. Lacan et ses amis n'en supportaient plus les dérives postfreudiennes, tant en matière de doctrine que de pratique. Ces dérives promues officiellement au sein de l'IPA éloignaient la visée de la psychanalyse du vif de la découverte freudienne. Ainsi l'inconscient disparaît-il peu à peu des préoccupations de l'IPA, la cure devenant une sorte de relation d'objet où le Moi de l'un ferraille avec le Moi de l'Autre, au fil d'un axe imaginaire en quête de thérapeutique.

Après cette scission de 1953, c'est la guerre ! Une guerre inégale, puisque la jeune SFP contre la toute-puissante SPP, c'est le pot de terre contre le pot de fer. Ce colloque des indignés, en 1958, n'est qu'une bataille dans cette guerre. D'où le style profondément politique qui frappe le lecteur de ce rapport, un rapport au ton quasi « guerrier ». La bataille de Lacan s'adresse tout particulièrement à Maurice Bouvet qui orchestrait alors la doctrine de l'IPA en France. Pour cette raison, il convient de lire le texte en parallèle avec les textes de Bouvet sur l'interprétation et le transfert, textes auxquels Lacan répond point par point. Peu satisfait de la version orale du colloque, Lacan en reprendra une version écrite à Pâques 1960, en vue d'une parution en 1961², bien avant la publication des *Écrits* de 1966.

L'année 1958 est une date considérée comme féconde chez Lacan qui vient à peine de rédiger « La signification du phallus » et d'achever le Séminaire V, *Les formations de l'inconscient*, tout en s'appêtant à commencer son sixième Séminaire, *Le désir et son interprétation*. C'est donc une année de grande richesse. Intéressons-nous plus particulièrement aux quatre premiers paragraphes du chapitre I de « la direction de la cure »³, intitulé :

« *Qui analyse aujourd'hui ?* »

Notons que tous les titres des chapitres de cet écrit se présentent sous forme de question. Il ne s'agit pas ici d'une question thématique générale, du type « *Qu'est-ce qu'une analyse ?* », mais d'une question beaucoup plus polémique : « *Qui analyse ?* », question toujours d'actualité. Lacan se propose d'interroger et de refonder la pratique elle-même, et pas seulement la doctrine comme dans ses écrits antérieurs. Par la même occasion, avec ce texte, Lacan répond à une critique « d'intellectualisation » que lui reprochaient ses détracteurs. Cette fois, il s'adresse à ses collègues sur le terrain de la pratique et il va porter le fer avec des vignettes cliniques très concrètes.

Intervention de Patrick Monribot le 8 novembre 2014, section clinique de Bordeaux.

¹ Lacan J., « La direction de la cure et les principes de son pouvoir », *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, pp. 585-645.

² Cf. cette 1ère parution écrite de 1961 sous le sous-titre « Perspectives structurales » dans la revue *La psychanalyse*, n°6, pp.149-206.

³ Lacan J., « La direction de la cure... », *op. cit.*, chap. I, §1. 2.3.4, p. 585-588.

Paragraphe 1 : un démenti

Ce paragraphe pose immédiatement le problème en ces termes : il n'y a plus seulement, par ce texte, à « dénoncer » haut et fort, « ce que la psychanalyse d'aujourd'hui a d'anti-freudien ». Cela demeure absolument vrai, mais cette dénonciation a maintes fois été faite à la cantonade et s'avère prouvée par l'IPA elle-même ! Ladite « psychanalyse d'aujourd'hui », note Lacan, met elle-même « bas le masque ». Lacan évoque « la psychanalyse d'aujourd'hui » car c'est également le titre d'un ouvrage éponyme de la SPP, publié au PUF cette année-là et c'est sur cet ouvrage que va s'étayer sa critique. Quelle critique ?

En clair, l'IPA considère ouvertement l'apport freudien comme obsolète, incomplet ou erroné et se targue tout aussi ouvertement de « dépasser » la doctrine de Freud, doctrine qu'elle ignore ... Cela pose un problème logique : comment prétendre dépasser ce que l'on ignore ? L'IPA l'ignore avec une note de mépris, sauf, dit Lacan, pour en retenir quelques dissonances constatées dans la pratique, afin de les utiliser comme arguments propres à disqualifier l'expérience freudienne sans autre forme de procès.

Qu'est-ce que la dissonance ? C'est la réunion d'éléments qui ne s'accordent pas. Autrement dit, il y a hétérogénéité de structure, sans cesse renouvelée, entre les acquis doctrinaux et les constats empiriques. Les chevilles de la pratique ne rentrent pas dans les trous de la théorie. On se heurte à un réel qui résiste à l'effort de doctrine. Plutôt que de crier avec les loups et de faire la « belle âme » – terme qui reviendra dans ce texte – en dénonçant Freud, Lacan remarque qu'il y a nécessairement un mouvement perpétuel vers la discordance entre les deux registres (théorie et pratique), mouvement inéliminable dont il faut tenir compte dans la conduite de la cure. Ce mouvement dialectique, c'est ce qu'on appelle une *praxis* en grec ancien.

Dans la *praxis*, la pratique vient sans cesse alimenter une doctrine qui *ne cesse pas de ne pas s'écrire*. Le résultat, c'est que l'application d'une technique est limitée dans la cure. Non pas qu'il n'y ait pas une dimension technique, mais celle-ci n'est pas suffisante. En cela, dit Freud, le travail d'analyste fait partie des « métiers impossibles », c'est-à-dire non réductible à des critères techniques. Il faut inventer pour répondre aux bouts de réel qui surgissent dans une cure. On voit clairement se dessiner déjà pour Lacan l'enjeu suivant : comment défendre la cure comme expérience du réel ? Les analystes de l'IPA ont préféré opposer un démenti aux surprises du réel dans la cure, et notamment un démenti face à l'inconscient réel. Ils ont préféré y voir un avatar lié à la carence de la découverte freudienne. Il ne leur resta plus qu'à bricoler une technique qui épargne la confrontation avec le réel en cause. C'est ce qui se passe avec la promotion de la relation d'objet qui débouche sur des pratiques fumeuses comme, par exemple, la « rééducation émotionnelle du patient ». Au regard de la découverte freudienne, Lacan n'hésite pas à parler « d'imposture ».

Or, le réel est inéliminable. De sorte que la confrontation à l'impossible s'imposera quoi qu'il en soit. Ceux qui ne veulent pas le prendre en compte éprouveront une aigreur liée à une forme d'impuissance. Cela mène alors de tels praticiens à un choix aussi amer que névrotique : plutôt supporter une impuissance liée aux supposées carences doctrinales de Freud que d'affronter l'impossible lié à la structure... Seulement voilà : c'est une imposture ! La vraie question de Lacan face à cela, porte sur les moyens concrets de « déloger » une telle imposture. Son plan de bataille consiste à en traquer les ressorts jusqu'au cœur de la pratique. Il s'agit, pour lui, de s'opposer à la « tendance à dégrader [...] la direction de la cure »⁴. Cette lâcheté face au réel a aussi une conséquence, plus politique. Comme toujours dans ce cas-là, le névrosé lâche masque sa faute éthique. Il compense son impuissance en se rabattant, dit Lacan, sur « l'exercice d'un pouvoir » – dans la cure comme dans l'institution. Un pouvoir

⁴ *Ibid.* « Avertissement et références », p. 643.

aveugle : c'est exactement ce à quoi Lacan et la jeune SFP avaient affaire en s'opposant à l'IPA. Pour le dire en des termes postérieurs à ce texte : le discours du Maître est venu écraser complètement le discours de l'Analyste. On comprend mieux pourquoi, deux ans plus tard, Lacan va proposer un Séminaire sur l'éthique en psychanalyse...

L'éthique est en effet ce sur quoi on doit s'appuyer quand il n'y a plus aucune technique qui vaille pour affronter le réel. Quand il faut se risquer à l'acte, dans la solitude d'une invention, il n'y a guère que l'éthique qui permette d'agir sans l'Autre. Même le contrôle intervient après l'acte, pour le vérifier ; rarement avant. Et s'il y invite, s'il y pousse, ce n'est pas par prescription d'une recette, c'est parce qu'il convoque ou réveille le désir de l'analyste. Le contrôle est donc très différent des visées de la « supervision » pratiquée à l'IPA. À l'IPA, il s'agit plutôt de vérifier l'application des standards : la prétendue neutralité de l'analyste, le temps chronométré de la séance, etc., autant de contraintes qui bloquent le désir de l'analyste. La dérogation à ces standards canoniques y est d'ailleurs sanctionnée. Lacan en a fait les frais sous la forme d'une « excommunication » en 1964.

De plus, la supervision *ipéiste* propose au praticien de vérifier sa pratique en la calant sur l'analyse du contre-transfert de l'analyste à l'endroit de l'analysant. Notons qu'à cette époque, Lacan ne parle pas « d'analysant » mais « d'analysé », terme qu'il ne conservera pas par la suite, estimant que l'analysé est celui qui a été analysé, pas celui qui est en train de le faire. À propos de la pertinence de l'analyse du contre-transfert, Lacan ironise avec cette belle phrase : « pensez de quelle hauteur d'âme nous témoignons à nous montrer dans notre argile être faits de la même que ceux que nous pétrissons. »⁵ Cette phrase implique une symétrie entre la position de l'analyste et celle de l'analysant : tous deux sont « faits de la même argile ». Cela signifie que tous deux sont en position de sujet dans le dispositif de la cure. Une nuance cependant : pour Lacan, il ne s'agit pas de confronter le moi de l'un avec celui de l'autre selon un axe imaginaire. Il s'agit de promouvoir une dialectique intersubjective sur l'axe symbolique : un sujet analysant est aux prises avec un autre sujet, l'analyste. Lacan ira jusqu'à développer cet axe sur le modèle de la dialectique hégélienne. Plus tard encore, cette approche sera remaniée par Lacan : l'analyste cessera d'être considéré comme sujet dans la cure. Mais chez le Lacan de 1958, l'analyste opère encore comme tel, même s'il y a quelque asymétrie entre les deux positions.

Le point vif de la dispute voulue par Lacan dans cette affaire, porte donc sur l'usage du contre-transfert. Dans sa critique, Lacan ne dit pas que le contre-transfert n'existe pas ; il ne dit pas davantage qu'on ne doit pas en parler en contrôle (surtout s'il devient un obstacle ou une gêne). Après tout, s'il y a du sujet du côté de l'analyste, il y a désir. Et s'il y a désir, il peut y avoir transfert de la part de l'analyste vers l'analysant ; cela doit être connu et rectifié. Cela, Lacan ne le conteste pas. Il dit simplement que l'analyse du contre-transfert n'est pas la bonne boussole pour dicter la conduite de la cure. Il y aurait, dit-il, une « impropriété conceptuelle » à faire cela. Si l'analyste interprète (auprès de l'analysant) à partir de son contre-transfert, c'est qu'il a été mal formé... Car pour Lacan, l'interprétation dans la cure vise autre chose⁶. Cela ouvre sur une énigme.

Si l'analyste n'oriente pas sa pratique en se calant sur son désir de sujet, et sur son corrélat de contre-transfert, alors la question est posée de savoir de quoi est fait un désir d'analyste, un désir qui ne serait pas un désir de sujet. Quel est l'outil qui permet à l'analyste de diriger la cure ? Quel est l'agent de cette direction ? C'est encore à préciser... Disons que la critique ici de l'usage du contre-transfert amorce simplement ce chantier. Quoi qu'il en soit, Lacan le dit sans ambages : « Le psychanalyste assurément dirige la cure. »⁷

⁵ Lacan J., « La direction de la cure ... », *op.cit.*, p. 585.

⁶ Cf. chap. II, « Quelle est la place de l'interprétation », p. 592-602.

⁷ *Ibid.*, p. 586.

Paragraphe 2 : déjouer l'introspection

La direction de la cure nous situe sur un terrain qui exige une précaution, voire une rectification sémantique importante : diriger la cure n'est pas « diriger le patient », c'est-à-dire : ce n'est pas diriger la vie des gens. Là n'est pas le principe du pouvoir d'une cure. Gare à ne pas déraper ! Le paradigme de ce qu'il ne faut pas faire en psychanalyse, c'est « la direction de conscience » telle qu'elle est préconisée dans la religion catholique. L'analyste n'est pas un « guide moral ». Il n'y a pas de concurrence entre le curé et la cure. Bref, si la psychanalyse pose un problème à la théologie, ce n'est pas sur ce point-là, ironise Lacan. Il n'en dit pas davantage, mais on peut se demander sur quel point la psychanalyse pourrait bien poser problème à la théologie morale. La réponse est donnée dans le chapitre IV de ce texte. Lacan, on le sait, commence à explorer la nature énigmatique du désir de l'analyste. Il met notamment en garde ses élèves contre le « désir de *vouloir-le-bien* du patient ». C'est un souci propre au discours médical. C'est une première définition du désir de l'analyste : en tant que ce qu'il ne doit pas être.

Une telle définition pourrait en effet heurter une certaine morale -pas que religieuse-, une morale entièrement bâtie sur l'éthique aristotélicienne du bien : une éthique qui a fait les choux gras de l'amour du prochain chez les catholiques. Ne pas vouloir le bien du patient, ne signifie pas lui vouloir du mal ; il s'agit simplement de ne pas tomber dans le piège de l'inefficacité garantie. Surtout, « *vouloir-le-bien* » obture la visée de la psychanalyse : la révélation de la vérité du désir inconscient. Quelle est donc l'éthique du psychanalyste si ce n'est pas celle du bien ? Lacan y répondra dans son Séminaire sur *L'éthique* : c'est l'éthique « du bien-dire » – ce qui est tout autre chose. Le « bien-dire », ce n'est pas dire du bien ni dire du beau ; ce n'est pas une parole bien ficelée, performante ou démonstrative ; c'est plutôt le mot juste qui, par exemple, défait une identification méconnue, ou celui qui nomme et cerne au mieux une jouissance obscure. Lacan avance donc ses pions :

Pas d'usage du contre-transfert comme vecteur pour orienter la cure.

Pas de « directeur de conscience » non plus pour la diriger.

Au-delà de ce qu'il ne faut pas faire, la question insiste : ça veut dire quoi, « diriger la cure » ? Loin de l'intellectualisation de la chose, on voit un Lacan qui reste *au ras des pâquerettes*. Tout d'abord, précise-t-il, il s'agit de « faire appliquer au sujet la règle analytique »⁸, les fameuses consignes, en particulier les « consignes du départ », comme il le dit. C'est le cas de la fameuse règle freudienne dite de la « libre association » à laquelle est invité l'analysant. Il y a toute une complexité qui déjà se présente derrière la simplicité apparente de l'énoncé d'une telle consigne. Pour en comprendre la raison, il faut se rapporter au texte « Fonction et champ de la parole et du langage » écrit cinq ans plus tôt.

D'une part, Lacan met des guillemets au syntagme « libre association », lesdites associations n'étant peut-être pas si libres que ça, d'autre part, il la qualifie de « travail forcé [d'un] discours sans échappatoire »⁹ ! Cependant, le rappel initial de cette consigne n'est pas inutile pour écarter une pente « naturelle » de celui qui parle à dériver vers l'introspection psychologique. Dans le texte « Fonction et champ... », Lacan est fort sévère avec l'introspection qu'il assimile à une « jactance »¹⁰, une forme de vantardise. Le problème est que l'introspection est là une machine à fabriquer du sens, alors que dans « La direction de la cure... », la psychanalyse vise *a contrario* « le peu de sens [...] qui s'avère au fondement du désir »¹¹. C'est donc une visée qui est le contraire de la pensée introspective. En cela, la directive initiale donnée par l'analyste est nécessaire, même si elle peut paraître un leurre aux

⁸ *Ibid.*, p. 586

⁹ Lacan J., « Fonction et champ de la parole et du langage », *Écrits, op.cit.*, p. 248.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Lacan J., « La direction de la cure ... », *op.cit.*, p. 622.

oreilles de l'analysant. Ce leurre est souligné par Lacan dès « Fonction et champ... »¹², puis repris en 1958 dans « La direction de la cure... », cette fois pour en préciser les raisons. En effet, quand l'analyste parle, et aussi bien quand il s'agit de l'analysant, cette parole ne saurait se réduire à une simple communication sans équivoque¹³. La consigne n'est pas réductible à l'énoncé d'une règle que l'on pourrait par exemple faxer à l'analysant. C'est un peu plus qu'un simple énoncé informatif.

Entre en jeu la manière de dire les consignes, ne serait-ce que, souligne Lacan, les « inflexions » que l'analyste leur donne. L'énonciation de l'analyste est en jeu dès le départ et ce n'est pas sans conséquences chez l'analysant. La portée du désir de l'analyste est déjà en jeu à cet instant inaugural. Un exemple flagrant : la façon de fixer les conditions de paiement des séances avec l'analysant. À voir les témoignages sur la façon dont Lacan procédait quant à cette question : il n'y en pas deux qui se ressemblent.¹⁴

De l'interprétation, pas d'universel de la règle non plus. Bref, pas de standard. Cela, l'analyste doit le savoir, là où l'analysant, lui, peut se permettre de l'oublier, au début. L'analysant peut en effet ignorer une telle dimension de la parole, au-delà du simple énoncé. Après tout, dit Lacan, c'est légitime : il s'accroche surtout à la valeur de vérité de la consigne. Et quand l'analyste profère une règle, il espère qu'en l'appliquant, il finira par trouver la sienne, de vérité – celle de son histoire refoulée, etc. Au fond, l'analysant croit à une vérité qui préexisterait à sa parole, qu'il suffirait d'aller exhumer. Ce faisant, il croit que sa parole pourra dire tout le réel qui le perturbe, en quoi il se leurre. Comme le dira Lacan : de ce point de vue, toute parole est menteuse.

Au fil des années 50, Lacan remanie donc l'idée de vérité.

Celui qui s'engage dans la parole accepte, dit-il, « une position plus constituante » que toutes les consignes ne le laissent penser... Dès qu'une parole est prononcée, sa dimension de communication est redoublée par autre chose : la reconnaissance et l'avènement d'un sujet qui, par cette parole, se trouve « transmuté », selon le terme choisi par Lacan. L'analysant qui parle accepte en tant que « locuteur », une adresse à un Autre dit « allocutaire », l'analyste. Cette adresse permettra au sujet non réalisé d'advenir avec les effets de vérité, au sein même de cette « interlocution ». Cela revient à dire que la vérité sur le désir du sujet se tricote au sein d'une intersubjectivité avec l'Autre ; l'analyste, ici considéré lui-même comme sujet¹⁵. Ce qui fait dire à Lacan que « le désir de l'homme », c'est aussi finalement « le désir de l'Autre »¹⁶. Il n'advient pas comme ça, tout seul, *sui generis*... La vérité n'était pas déjà là, fossile en attente : elle procède d'un échange intersubjectif dans le lien analytique. Le sujet et sa vérité, sont des effets de discours et non le produit d'enquête biographique – ce qui n'empêche pas de parler de son passé. Une telle conception du sujet de l'inconscient pose d'ailleurs le problème de savoir ce qu'est l'inconscient hors de la cure...

Paragraphes 3 et 4 : une voie de sortie

Si le sujet de l'inconscient n'advient que dans un rapport dialectique avec l'analyste, ce dernier est donc impliqué jusqu'à la lie dans cette affaire. Toute la question est de savoir comment il y est impliqué. C'est une question épineuse à cette époque. Lacan fustige une thèse défendue à la SPP dans l'ouvrage déjà cité, *La psychanalyse d'aujourd'hui*, une thèse qui se résume ainsi : « l'analyste guérit moins par ce qu'il dit et fait que par ce qu'il est ».¹⁷ Cette

¹² Lacan J., « Fonction et champ de la parole et du langage », *op.cit.*, p. 258.

¹³ Lacan J., « La direction de la cure ... », *op.cit.*, p. 586.

¹⁴ Cf. Revue *La Cause du désir*, n° 85, *L'argent : totem et tabou*, octobre 2013.

¹⁵ Cf. « Fonction et champ... », *op.cit.*

¹⁶ Lacan J., « La direction de la cure ... », *op.cit.*, ch. v, p. 628.

¹⁷ *Ibid.*, p. 587.

opinion fait bondir Lacan et appelle plusieurs remarques. D'abord, c'est une thèse qu'il trouve arrogante et impudique de la part de celui qui la profère et qui d'ailleurs n'en dit pas davantage. Sans doute son défenseur parle-t-il à partir d'une place autorisée de maître du savoir, sans remise en question possible du dit savoir. D'autre part, pourquoi employer le verbe « guérir » pour évoquer la fin de la cure ? Le discours ambiant à l'IPA est de type médico-psychologique. Il s'agit surtout de « guérir » de la fameuse « névrose de transfert », induite par le dispositif analytique. Une sorte de névrose iatrogène en somme.

Le syntagme *névrose de transfert* a fait florès à l'IPA. Il a été introduit par Jung puis repris par Freud. Le terme de « névrose de transfert » désigne l'émergence de situations conflictuelles infantiles, réactualisées dans le transfert ; ce qui les rendrait accessibles, pensait-on, à la guérison par l'analyse. Lacan est plus prudent avec ce syntagme : il préfère parler de la névrose « sous » transfert. Plutôt que d'en faire une névrose *induite* par la cure, il y voit la manifestation de la même névrose que celle présentée par l'analysant en début de cure – avec éventuellement des éléments en plus, ce qu'il reprendra dans le Séminaire *L'angoisse* : la névrose de transfert se trouve être, dit-il, « tout entière rassemblée, tout entière présente »¹⁸ dans la cure. Bref, c'est du concentré de névrose que l'on peut d'ailleurs observer dans tout type de transfert, y compris en dehors de la situation analytique. Elle existe aussi bien, dit-il, chez Alcibiade qui aime Agathon sans le savoir, dans *Le Banquet* de Platon.

Ce qui gêne Lacan dans cette histoire de *névrose de transfert*, est une partition des rôles entre : d'un côté, le névrosé sous transfert avec son moi malade et d'un autre, l'analyste qui, grâce à son moi prétendu « sain », serait « un homme heureux »¹⁹. De là à en faire un marchand de bonheur, il n'y a qu'un pas !

Lacan est hostile à l'idéologie sous-jacente à la névrose de transfert. Sa déconstruction est une pique de Lacan contre l'infatuation de l'analyste au moi « sain » ! Problème : comment sortir de cette ornière ? Car le souci est le suivant : la notion de névrose de transfert a très vite posé problème dans les rangs de l'IPA, au point de devenir, dit Lacan en 1958, « un débat sans issue »²⁰. On n'en guérit jamais ! Il en donnera la raison dans le séminaire *L'angoisse*.

Nous sommes alors en juin 1963 et Lacan y traite de « l'irréductible névrose de transfert ». Il souligne son « impasse » à cause d'une « parfaite stagnation des rapports de l'analysé à l'analyste ». Au point que certains analystes commençaient même à se dire qu'on pourrait en rester là, que la névrose de transfert était déjà un résultat pas si mal, etc. Or dans *L'angoisse*, Lacan avance ses pions sur ce point à la faveur de ce qu'il est en train d'inventer dans ce Séminaire : l'objet *a* comme cause du désir et comme racine pulsionnelle de la névrose. Il commence à proposer une voie de sortie, face à l'impasse des postfreudiens. La solution, pour lui, c'est l'extraction de l'objet *a* hors du champ de l'Autre, là où le névrosé l'a installé dans sa vie mais aussi dans le transfert avec l'analyste. Et cette opération d'extraction va se jouer dans le transfert. Elle ne se fera pas toute seule, grâce à la parole qui défile : il y faut un analyste qui « mouille la chemise » et qui se positionne correctement... Sans quoi il ne se passe rien.²¹

En 1958, nous n'en sommes pas encore à ce stade de l'élaboration lacanienne mais déjà, Lacan reproche aux postfreudiens leur refus de tirer leçon de l'échec de la notion de « névrose de transfert », de son opérativité. Il souhaite remettre l'analyste « sur la sellette »²². Mettre « sur la sellette », dit le *Littré*, c'est « presser quelqu'un de questions pour tirer de lui une chose sur laquelle il veut garder le silence ». Il ironise sur le silence docte des maîtres et gardiens de la *doxa*, semble-t-il accablés par le poids d'un savoir trop lourd. Bref, personne ne

¹⁸ Lacan J., *Le Séminaire*, livre X, *L'angoisse*, Paris, Le Seuil, 2004, p. 326.

¹⁹ Lacan J., « La direction de la cure ... », *op.cit.*, ch. IV, p. 628.

²⁰ *Ibid.*, ch. I, § 3, p. 587.

²¹ Lacan J., *Le Séminaire*, livre X, *L'angoisse*, *op.cit.*, p. 325-326.

²² Lacan J., « La direction de la cure ... », *op.cit.*, ch. I, §4, p. 628.

veut en découdre sur ce thème... Lacan appliquera ce projet – se mettre « sur la sellette » – à lui le premier, au point d’inventer l’objet *a* quelques années plus tard. Cependant, en 1958, la question est posée : comment l’analyste peut-il et doit-il procéder pour que l’analysant puisse parvenir à une fin de cure digne de ce nom ?

L’idée de Lacan est totalement opposée à celle préconisée par la SPP. Pour lui, l’analyste est impliqué dans la cure « par ce qu’il dit et fait », non « par ce qu’il est ». On ne peut pas sortir du chapeau « l’être » de l’analyste et s’en contenter comme opérateur de son efficacité dans la cure. Lacan récuse cette assertion, infondée, si ce n’est dangereuse. Il le fait en ces termes : « l’être est l’être [...] et nous avons le droit de demander ce qu’il vient faire ici. » Là encore Lacan dénonce une certaine infatuation de l’analyste. De plus, une telle affirmation renvoie au problème complexe de l’être. Il faut préciser un point qui n’est pas dans le texte : en récusant la thèse alors en vogue sur l’être de l’analyste, Lacan répond précisément à la doctrine de Sacha Nacht, un analyste qui lui est très hostile depuis la scission. Nacht, d’origine roumaine, avait émigré à Paris en 1919 pour y devenir psychiatre, puis psychanalyste. Il a été formé par le gratin de l’Ego-psychologie au point de devenir le président de la SPP en 1949. C’est lui qui promouvait les vertus thérapeutiques de « l’être de l’analyste ».

Le problème doctrinal soulevé par l’être en psychanalyse, Dieu si sait si Lacan l’approfondira ! Il reviendra maintes fois sur la question ontique. Pour l’heure, en 1958, que souligne-t-il ? À cette époque de son enseignement, nous l’avons dit, l’analyste est impliqué dans la cure comme sujet, en tant que partenaire d’une dialectique avec le patient. Or en tant que sujet, il n’échappe pas à la règle : il a lui aussi à se régler sur son *manque-à-être*, plutôt que sur la densité supposée de son être. Se régler sur son *manque-à-être* : cela veut dire s’appuyer sur la subjectivation de sa propre castration, censée être assumée par lui, l’analyste, à l’issue de son analyse menée à terme.

À cette époque, la conclusion d’une analyse, c’est l’assomption de la castration. À l’IPA, un certain confort doublé d’un certain pouvoir prêté à l’analyste, était incompatible avec la mise en relief du *manque-à-être* de l’analyste, comme principe de son action. Avec le *manque-à-être*, Lacan propose à nouveau une limite au pouvoir de l’analyste et à son infatuation.

Précisons que l’analyste ne sera pas éternellement considéré en tant que sujet dans la cure, puisqu’à partir de 1968, Lacan estime qu’il opère en position d’objet *a*, objet incarné par l’analyste pour l’analysant. Cependant l’être de l’analyste ne sera pas pour autant identifié de façon réelle à cet objet pulsionnel qui cause la névrose de l’analysant. Lacan insistera sur ce point : l’analyste occupe cette place uniquement comme « semblant » – semblant d’objet *a*. pas davantage.

Enfin, sur la question de l’être de l’analyste, le chapitre IV de « La direction de la cure » porte un titre qui dit bien ce qu’il veut dire : « Comment agir avec son être. »²³ C’est autre chose que d’être ce qu’on est. Il s’agit d’agir ! Agir car l’analyste est loin d’être hors du jeu dialectique. Socrate est impliqué dans ce qui se passe au niveau dialectique avec son interlocuteur, idem pour l’analyste, comme le montrera Lacan dans le Séminaire *Le transfert*. Que l’analyste soit convoqué en position d’agir, ce n’est pas une totale nouveauté, y compris à l’IPA. On lit dans le chapitre IV que certains contemporains de Freud ont poussé cet « agir » jusqu’à l’extrême, pas sans effet de comique, note Lacan. Il évoque là la fameuse « technique active » de Ferenczi qui en faisait des tonnes, animé qu’il était par la fureur de guérir sans reste aucun. Au moins cette posture a-t-elle eu le mérite d’interroger la nécessité de l’acte chez l’analyste.

Pour en revenir au paragraphe 4 du premier chapitre : Lacan y pointe la nécessité de produire une action qui va au « cœur de l’être ». Cette expression *Kern unseres Wesens* est une expression freudienne prélevée dans *L’interprétation des rêves, die Traumdeutung*. Que veut

²³ *Ibid.*, ch. IV, p. 612-619.

dire Lacan ? D'abord, par l'expression « au cœur de l'être », il s'agit de l'être de l'analysant, pas celui de l'analyste. Ensuite, les choses seront précisées plus tard : il s'agit en fait de viser la part pulsionnelle de l'être de l'analysant, celle qui divise le sujet. C'est une façon anticipée de dire que l'interprétation doit viser « l'inconscient réel » comme le fera valoir J.-A. Miller. Lacan ira jusqu'à dire que, par sa façon d'agir, l'analyste amène une *présence* qui « est elle-même une manifestation de l'inconscient » chez l'analysant²⁴. On notera la nuance : le principe actif n'est pas l'être de l'analyste mais sa présence en acte ! Voilà pourquoi l'expérience analytique est assimilée par Lacan, à « la mise de fonds de l'entreprise commune » où l'analyste doit également payer son « écot »²⁵, ce qu'il fait de trois façons au moins :

Premièrement, il va payer de ses paroles, dit Lacan. Comme nous sommes au cœur d'une dialectique, les paroles de l'analyste subissent elles-mêmes les effets de cette dialectique. En particulier sous la forme d'une « transmutation », dit-il. Cela permet d'élever ses paroles « à leur effet d'interprétation ». Nous reviendrons sur cette question cruciale qu'est l'interprétation.

Deuxièmement, l'analyste doit payer de sa personne au sens où il consent à devenir le support des phénomènes de transfert qui se déploient chez l'analysant. L'importance de la présence de l'analyste soulignée dans le Séminaire XI figure déjà dans ce texte de 1958, sous une autre forme : l'analyste, dit-il, « donne [...] sa présence »²⁶. Il donne sa présence pour accueillir le transfert, qu'il aura à manier en retour. C'est tout autre chose que de laisser faire les vertus de son être silencieux. Cette présence est l'implication de son écoute. L'analyste alors s'institue comme « celui qui supporte la demande », ainsi qu'il sera précisé dans le chapitre IV. Autrement dit, les phénomènes de transfert sont coextensifs de cette demande que l'analysant adresse. Car parler, c'est demander et demander, c'est toujours demander de l'amour. L'analysant qui parle est en demande d'amour, qu'il le sache ou non. Cependant, les phénomènes de transfert prennent une autre tournure quand l'analysant se tait, quand il est réduit au silence – non par quelques secrets inavoués, mais quand il n'a plus rien à dire, ce qui arrive périodiquement dans toutes les cures, pour des raisons de structure. Freud, dans « La dynamique du transfert », note qu'en ce temps de tarissement de l'association libre, surgit l'angoisse du côté de l'analysant. Il en est ainsi, dit-il, parce que des « éléments érotiques refoulés » – c'est-à-dire des éléments pulsionnels non compatibles avec le signifiant –, viennent à ce moment-là *contaminer* le transfert. Le transfert entre alors dans sa face de résistance : il ferme les vannes du signifiant. L'analyste doit se faire le support de cela, ce qui n'est pas toujours confortable. Voilà ce que veut dire « payer de sa personne ».

Troisièmement, dit Lacan, l'analyste paye aussi « de ce qu'il y a d'essentiel dans son jugement le plus intime ».²⁷ Comment entendre cela ? Cette phrase n'est pas vraiment explicite. On peut dire déjà que la notion de « l'être de l'analyste » si chère à Nacht, est ici réduite à son « jugement le plus intime », et même ce « plus intime » du jugement, l'analyste devra y renoncer. Pourquoi ? Justement pour pouvoir « se mêler d'une action qui va au cœur de l'être ». Une action qui vise au cœur de l'être, c'est *l'acte analytique* par excellence.

Lacan dit que l'analyste interprète de deux manières au moins : « en propos ou en acte »²⁸. Il a une formule générique pour désigner toute intervention de l'analyste. C'est ce qu'il appelle « faire l'exécutant ». Or la condition de l'acte, c'est précisément de laisser de côté toute pensée et tout jugement, fût-il « le plus intime ». Bref, il s'agit de renoncer à tout contenu

²⁴ Lacan J., *Le Séminaire*, livre XI, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1964, p. 115.

²⁵ Lacan J., « La direction de la cure... », *op.cit.*, ch. I, §3, p. 587.

²⁶ *Ibid.*, ch. IV, §9, p. 618.

²⁷ *Ibid.*, ch. I, §3, p. 587.

²⁸ *Ibid.*

signifiant à l'endroit de l'analysant ou même de la doctrine analytique, du moins au moment précis où l'acte s'impose *hic et nunc*. Ne pas y renoncer n'aurait d'autre effet que de paralyser la possibilité même de l'acte. Dans l'acte, le « sujet » analyste s'évanouit, lui aussi, comme s'évanouit tout sujet de pensée. C'est le prix fort à payer et sans doute est-ce pour cette raison que Lacan dira plus tard que « l'analyste a horreur de son acte ». Il ne peut même pas en prédire les conséquences, ainsi : l'analyste est « loin de pouvoir mesurer tout l'effet »²⁹ de sa parole et, ajouterons-nous, de façon plus générale, tout l'effet de son acte. En cela, l'analyste n'est jamais sûr de son action ; c'est-à-dire qu'il n'a pas de garantie préalable de son impact. On ne sait qu'après coup si ladite intervention aura eu ou non valeur d'acte. Pas de garantie certes, mais en contrepartie la liberté totale de son interprétation pour l'analyste qui aura payé le triple prix pour conduire une cure.

Si Lacan insiste sur cette liberté de décision, c'est que l'acte analytique, comme tout acte d'ailleurs, se joue sans l'Autre. Et d'énoncer : « je décide de mon oracle et l'articule à mon gré, seul maître à mon bord après Dieu. »³⁰ Cette liberté est en effet une forme de pouvoir octroyée par la direction lacanienne de la cure, toutefois elle ne doit pas faire oublier que « l'interprétation n'est pas ouverte à tous les sens »³¹ comme plus tard le rappellera Lacan. Il n'y a pas incompatibilité entre ces deux jugements concernant l'interprétation : Elle n'est pas ouverte à tous les sens car elle « vise le cœur de l'être », soit une cible qui, d'une part, n'est pas le haut lieu du sens et qui, d'autre part, contraint la visée de l'interprétation. Cela n'empêche pas que le mode opératoire choisi par l'analyste pour y parvenir soit absolument libre.

Prenons un exemple prélevé dans la passe d'un AE de l'ECF qui en a témoigné publiquement : Bernard Porcheret de Nantes. Vers la fin de sa cure, l'analyste surprend l'analysant par un acte : il est dans le couloir de son cabinet et joue le rôle silencieux d'un croque-mort. Pure contingence ce jour-là, ses propres vêtements s'y prêtaient et la pompe cérémonielle « surjouée » par l'analyste ne laissa pas de doute à l'analysant. Ce faisant, l'analyste visait le « cœur de l'être » : d'une part la mort qui régnait en maître dans la vie de l'analysant et celle de ses proches, d'autre part, la pulsion orale qui consumait ce dernier malgré ses efforts pour être « l'aliment apaisant » – comme l'indique ce lapsus, *aliment* pour *élément* – l'avait laissé entendre à l'analyste. En incarnant silencieusement le signifiant *croque-mort*, l'analyste vise le cœur de l'être : il dénoue (sous transfert) l'être pour la mort et l'être pulsionnel de cet analysant : « Croque ! Mords ! Mort... ». L'interprétation, ici un acte silencieux, n'est donc pas ouverte à tous les sens, elle est contrainte par sa visée, mais l'analyste a librement choisi son mode opératoire : il aurait pu inventer tout autre chose dans son bureau pour cibler cette même visée interprétative. L'interprétation reste donc une invention libre. En cela elle s'oppose au transfert : ces deux termes – interprétation, transfert – entrent dans un conflit dialectique car, s'agissant du maniement du transfert, la liberté de l'analyste se retrouve aliénée.

Les avancées de Lacan mèneront à la rectification de préjugés en vigueur à l'IPA. Lacan en viendra à opposer l'interprétation sous transfert au fait de vouloir interpréter le transfert. Ou encore, à considérer que l'interprétation n'est pas nécessairement produite en réaction au transfert, version IPA, mais qu'elle peut au contraire induire le transfert. Tout cela annonce également la tension intéressante entre deux termes militaires que Lacan n'hésite pas à introduire dans ce texte offensif, *la tactique*, qui renvoie à l'interprétation, et *la stratégie*, qui renvoie au maniement du transfert. L'une est libre ; l'autre ne l'est pas.³²

²⁹ *Ibid.*, ch. I, §4, p. 588.

³⁰ *Ibid.*

³¹ Lacan J., *Le Séminaire*, livre XI, *Les quatre concepts...*, *op.cit.*, p. 226.

³² Lacan J., « La direction de la cure... », *op.cit.*, ch. I, §6, p. 589 & sq.